

COOPERATIVE AGRICOLE LORRAINE

La CAL engagée dans la «transition»

Au sortir d'une campagne soldée par des résultats conséquents grâce à la bonne tenue des prix des céréales, la CAL est tournée vers son avenir. Une évolution qui s'inscrira dans l'accompagnement de la baisse inéluctable de l'usage des produits phytosanitaires. Un modèle encore à construire.

La Coopérative Agricole Lorraine (CAL) tenait le 13 décembre, au centre Prouvé à Nancy, son assemblée générale. La première partie statutaire consistait essentiellement, pour les délégués, à voter la répartition du résultat de l'exercice 2018-2019 et le renouvellement du conseil d'administration (lire par ailleurs). La seconde séquence, présidée par Jean-Paul Marchal, s'est ouverte devant un public plus large d'invités. Les faits marquants de la campagne 2018-2019 ont été synthétisés par le directeur, Éric Chrétien. Un chiffre d'affaires de 211 M€, en évolution positive de 6,56 %. A cela deux explications essentielles, une moisson portée par un bon niveau de prix, en dépit d'une collecte en repli de 2,8 % (419.660 t). Et une progression significative de la branche machinisme (+ 20 %), boostée notamment par les ventes de matériels neufs.

Les approvisionnements et l'élevage ont, par ailleurs, connu une quasi stabilité. Les résultats financiers qui en découlent permettent un retour aux adhérents conséquent. L'intégralité du bénéfice redistribuable (3,256 M€) est ristournée, sur un excédent net total de 4,645 M€. Les performances du groupe CAL se situent dans le prolongement de celles de la coopérative. Le chiffre d'affaires s'élève à 261 M€ (+ 7,40 %), tandis que le résultat net ressort à 4,9 M€, contre 3,3 M€ un an plus tôt.

Accompagnement revisité

La campagne 2019-2020, déjà largement engagée, est vécue comme «une année de transition» par la CAL qui a déjà eu à s'adapter aux conséquences de la loi EGALIM sur la distribution des phytosanitaires. La suppression



Jean-Paul Marchal : «le référentiel des relations aux adhérents devra être revu».

des rabais, remises et ristournes est effective en la matière depuis le 1^{er} janvier dernier. La séparation de la vente et du conseil de ces produits le sera au 1^{er} janvier 2021. «Mais nous sommes toujours en attente du référentiel d'agrément» observe Jean-Paul Marchal. C'est pourquoi la CAL a choisi de ne pas opter dans un sens ou dans l'autre, mais plutôt de susciter le débat devant déboucher sur un accompagnement revisité des agriculteurs.

Ce qu'elle a par contre intégré, c'est la baisse inéluctable de la consommation des phytos, pour laquelle elle aura un rôle majeur à jouer. Outre la poursuite de l'amélioration de la compétitivité inscrite dans son projet Lorraine 2025, elle souhaite accélérer la valorisation de ses travaux sur l'agriculture de précision, l'agriculture de conservation, la production de biomasse, la méthanisation, tout en réaffirmant son implication dans les filières qu'elles soient existantes ou à construire.

L'implantation du procédé ThermoSem, pour la désinfection des semences à la vapeur, sur la station EPILOR de Dieulouard,

constitue une illustration forte de l'engagement de la CAL et de ses partenaires en direction de ce nouveau modèle en construction. À terme, EPILOR devrait pouvoir économiser 14 t de produits phytos chaque année pour la protection de ses semences.

Réseau leader magasins verts

Le renforcement des partenariats avec les coopératives voisines va se traduire par une évolution majeure de la stratégie de gestion des magasins verts. Le 1^{er} février, une structure unique nouvelle regroupera les 50 magasins de LORCA et de la CAL, avec un développement prévu sur les Vosges. «Nous constituons le réseau leader sur le Grand Est» affirme Eric Chrétien. «Dans le respect de nos valeurs, en augmentant nos compétences, en améliorant nos ratios, dans un

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Élu, réélus

Six administrateurs ont été réélus pour un nouveau mandat : Ludovic Brocard, Philippe Hennebert, Jean-Paul Marchal, Bruno Colin, Christophe Mercier et Stéphane Oudin.

Trois autres ne se représentaient pas : Daniel Hanriot, Jean-Baptiste Doyen et Henri Thiriet. En vertu de la réduction du nombre d'administrateurs prévue dans le cadre de la restructuration des sections, un seul de ces trois postes a été renouvelé.

À cette occasion, une femme fait son entrée au conseil d'administration de la CAL : Camille Boulanger, de Saulxures-lès-Vannes.

Répartition du résultat

En milliers d'euros :

- Intérêts aux parts sociales (2,92 %) :	340
- Ristournes confiance céréales (2 % apports) :	1.646
- Ristournes confiance appro (2 % CA appro) :	1.002
- Ristournes confiance machinisme (0,6 % CA) :	104
- Ristournes confiance élevage (0,6 % apports et appro) :	153
- Ristournes prestations (0,6 %) :	11
- Total distribué :	3.256
- Réserves sur opérations tiers et plus-values :	1.389
- Total résultat net :	4.645

née, Jean-Marie Séronie, agro-économiste, à dérouler ses idées «pour s'adapter à l'agriculture de demain».

Du grain à moulin pour alimenter les évolutions à prendre par la coopérative (compte rendu dans une de nos prochaines éditions).

Jean-Luc MASSON

OPÉRATIONNEL DÉBUT 2020

Le stockage d'engrais de Neuves-Maisons

Le site de stockage d'engrais, aménagé dans le cadre de l'union Terialis, avec E MC2, à Neuves-Maisons, sera opérationnel au début de l'année 2020. Ses capacités seront de 7.500 t en solide et de 3.900 t en liquide. «Notre objectif est de réaliser 7 à 8 rotations annuelles, précise Yves Beudy, le directeur appro de la CAL, ce qui porterait les volumes à 60.000 t de solide et 30.000 t de liquide». Les big bag seront stockés moitié sous couvert, moitié en extérieur. Le transfert des engrais du quai au bâtiment se fera au rythme de

150 t/h pour le solide et de 300 t/h pour le liquide. «Nous souhaitons répondre aux attentes de façon appropriée, efficace et au juste prix, assure le responsable. Cela signifie livrer directement nos adhérents et nos dépôts sans rupture de charges».

Yves Beudy annonce par ailleurs l'installation sur le même site d'une unité d'imprégnation d'urée «courant 2020». Parallèlement, la CAL devrait ouvrir en mars son site de e-commerce, et les engrais seront les premiers produits proposés en ligne.



Le 1^{er} février, une structure unique nouvelle regroupera les 50 magasins verts de LORCA et de la CAL.

Indicateurs de prix

Variété	Moisson	1-10-2018	16-01-2019
Blé Plus	172,38	177,48	184,52
Orge Planet contrat	191,76	196,86	204,00
Etincel contrat	169,32	174,42	181,56
Orge de mouture	161,16	166,26	173,40
Maïs	156,06	161,16	168,30
Tournesol oléique	358,02	363,12	370,26
Colza d'hiver	361,08	366,18	373,32
Pois	191,76	196,83	204,00

(2018-2019 en €/t, ristournes comprises)